

CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Source : activité adaptée de la fiche « *Le dérèglement climatique et les droits humains* » créé par Amnesty International France

<p>THÉMATIQUES / ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS</p> <p>Environnement / Changement climatique Droits économiques sociaux et culturels</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les jeunes au dérèglement climatique et à ses impacts sur les droits humains. 	<p>MÉTHODOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Débat / expression orale Réflexion autour de portraits
<p>COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES</p> <p>Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.1, 2.1.5, 2.2.3, 2.2.5, 2.2.6, 3.1.5.</p>		
<p>NIVEAU</p> <p>2^e et 3^e degré du secondaire</p>	<p>MATÉRIEL</p> <ul style="list-style-type: none"> Un panneau « <i>D'accord</i> » et un panneau « <i>Pas D'accord</i> » Ruban adhésif ou patafix pour accrocher les panneaux Déclaration universelle des droits de l'homme (version simplifiée), à retrouver sur www.amnesty.be/dudhjeunes Annexes à imprimer 	
<p>COMPLEXITÉ</p> <p>Niveau 2</p>		
<p>DURÉE</p> <p>1 h 30</p>		

Quelques éléments de fond pour l'enseignant·e / l'animateur·rice

La planète a toujours évolué au fil des ères géologiques, et cette évolution s'est accompagnée de fluctuations conséquentes des températures moyennes mondiales. Cependant, la période de réchauffement actuelle est plus rapide que les précédentes. **Il est clair que c'est l'activité humaine qui a causé la plus grande partie du réchauffement observé au cours des 100 dernières années, en libérant des gaz retenant la chaleur communément appelés gaz à effet de serre, afin d'alimenter nos vies modernes.** Ces émissions de gaz à effet de serre ont atteint le niveau le plus élevé de ces 800 000 dernières années. Cette augmentation rapide pose problème car elle modifie le climat à une vitesse trop rapide pour que les organismes vivants puissent s'y adapter.

Le changement climatique provoque non seulement **une hausse des températures, mais également des événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses**, une élévation du niveau des océans, des changements de la faune et de son habitat, ainsi que tout un éventail d'autres conséquences.

Les droits humains sont étroitement liés au changement climatique en raison des **effets dévastateurs de ce dernier non seulement sur l'environnement, mais également sur notre propre bien-être**. En plus de menacer notre existence, le **changement climatique affecte nos droits à la vie, à la santé, à l'alimentation, à l'eau, au logement et aux moyens de subsistance**.

Pour préparer au mieux cette activité, il est conseillé de consulter au préalable notre fiche pédagogique *Focus sur le changement climatique et les droits humains* où des informations complètes et détaillées sur le sujet sont à disposition. Cette fiche est accessible sur notre plateforme de ressources en ligne (www.amnesty.be/plateforme) en sélectionnant comme thématique « *climat* » dans le moteur de recherche de la plateforme.

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 – D'accord/pas d'accord - Le dérèglement climatique : une crise des droits humains ?

➤ DURÉE : 30 minutes

➤ OBJECTIFS :

- Identifier des enjeux du dérèglement climatique pour les droits humains
- Permettre à chacune et à chacun de s'exprimer sur les liens entre dérèglement climatique et droits humains

➤ MATÉRIEL :

- Un panneau « *D'accord* » et un panneau « *Pas D'accord* »
- Ruban adhésif ou patafix pour accrocher les panneaux

➤ PRÉPARATION :

- Disposer deux panneaux, l'un à l'avant de la salle et l'autre au fond, indiquant : « *D'accord* » et « *Pas d'accord* »
- S'assurer qu'il y a suffisamment de place pour que les personnes participantes puissent se placer en ligne entre les deux panneaux

DÉROULEMENT :

1. Montrer aux personnes participantes les panneaux « *D'accord* » et « *Pas d'accord* » et leur demander de se tenir à mi-chemin entre les deux. Leur expliquer que vous allez lire une série d'affirmations et qu'elles devront, après chacune de ces phrases, se diriger vers le panneau qui correspond le mieux à leur opinion.
2. Choisir trois ou quatre affirmations dans la liste des affirmations présentées en annexe.
3. Après chaque affirmation, laisser un temps de discussion et donner aux personnes participantes la possibilité de changer de place si elles changent d'avis.

ÉTAPE 2 – Étude de cas – Dérèglement climatique, défendre les droits humains

➤ DURÉE : 1 heure

➤ OBJECTIFS :

- Prendre connaissance de portraits de défenseuses des droits liés au dérèglement climatique
- Faire le lien entre le dérèglement climatique et les droits humains

➤ MATÉRIEL :

- Portraits de Marinel Ubaldo, Jani Silva, Severn Cullis-Suzuki, Greta Thunberg
- Déclaration universelle des droits de l'homme – version simplifiée

➤ PRÉPARATION :

- Imprimer le matériel nécessaire.
- Aménager la salle en îlots de manière à faire des petits groupes de travail.

DÉROULEMENT :

1. Former des groupes de deux à quatre personnes. Chaque groupe travaille sur un portrait ; plusieurs groupes peuvent travailler sur le même portrait.

2. Inviter chaque groupe à prendre connaissance du portrait et à se préparer à présenter la personne du portrait. Qui est-elle ? D'où vient-elle ? Que défend-elle ? Qu'avez-vous appris par son combat ? Un-e ou deux porte-paroles doivent être désigné-es dans chaque groupe pour la présentation.

3. Demander aux porte-paroles de chaque groupe de présenter leur travail à l'ensemble des personnes participantes. Si certains groupes ont travaillé sur le même portrait, leur demander de compléter les informations déjà partagées par le premier groupe.

4. Distribuer ensuite à chaque groupe la version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), et leur demander de retrouver les articles correspondant aux droits humains évoqués dans le portrait qu'ils ou elles ont étudié. Les participant-e-s peuvent cocher ou entourer les articles sur leur propre Déclaration.

5. En grand groupe, demander à un ou une volontaire d'énumérer un par un les articles de la DUDH à voix haute. En parallèle, un ou une deuxième volontaire note au tableau ou sur une feuille de paperboard les articles de la DUDH mentionnés. Lorsque le droit énuméré a été coché ou entouré par un ou plusieurs groupes, les membres du groupe se lèvent et expliquent le lien entre l'article de la DUDH et le portrait. Les quatre portraits sont étudiés en même temps.

6. Pour finir, poser quelques questions aux personnes participantes pour ouvrir la discussion. Quels sont les points communs et les différences entre les personnages et leurs combats ? Qu'avez-vous appris sur les liens entre dérèglement climatique et droits humains ?

ANNEXE 1 – D'accord/pas d'accord – Liste des affirmations

- Le dérèglement climatique touche tout le monde de manière égale.
- Le dérèglement climatique est une crise des droits humains.
- Les actions individuelles sont plus importantes que les actions du gouvernement pour ralentir le dérèglement climatique.
- Les gouvernements et les entreprises ne peuvent rien faire pour lutter contre le dérèglement climatique.
- Il revient aux jeunes de trouver des solutions aux crises dues au dérèglement climatique.
- Le dérèglement climatique affectera mes droits au logement, à l'eau et à l'assainissement, à la nourriture, à la santé ainsi que d'autres droits humains.

ANNEXE 2 – Portrait de Marinel Subook Ubaldo



Marinel Sumook Ubaldo avait 16 ans lorsqu'elle a compris qu'elle devait trouver un moyen de se protéger et de protéger les personnes habitant son village et ses environs des effets dévastateurs du changement climatique. Le 13 novembre 2013, elle a survécu au typhon Yolanda, l'un des plus meurtriers jamais enregistrés. Son village sur l'île de Samar a été détruit : plus de 6 000 personnes sont mortes aux Philippines et des millions ont vu leur domicile détruit.

Six ans plus tard, Marinel a obtenu son diplôme en travail social. Passionnée de nature et militante de renom, elle consacre son temps libre à faire campagne en faveur des droits des personnes habitant son village et ses environs.

En septembre 2018, elle s'est rendue à New York pour fournir des éléments de preuve dans le cadre d'une enquête sur le changement climatique et la manière dont les industries des énergies fossiles y contribuent. « *Je ne suis pas simplement... une statistique climatique* », a-t-elle déclaré devant une salle des Assemblées comble. « *Mon histoire n'est qu'une parmi de nombreuses autres et je suis ici pour parler au nom des personnes vulnérables et marginalisées, afin que notre voix soit entendue.* »

Marinel, sa famille et des milliers d'autres personnes dont le logement a été détruit par le typhon ont besoin de nourriture, d'eau, d'un logement, d'électricité et d'installations sanitaires. Le gouvernement philippin n'a pas pris de mesures suffisantes et a abandonné ces personnes à des conditions de vie insalubres dans lesquelles il leur est difficile de gagner leur vie.

Marinel reste néanmoins déterminée à faire en sorte que les gouvernements du monde entier prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences pour les personnes habitant son village et ses environs ainsi que pour les autres personnes touchées.

Propos recueillis par Amnesty International en novembre 2019 :

« Je m'appelle Marinel Sumook Ubaldo. Je suis la fille d'un pêcheur qui a passé sa vie à subvenir aux besoins de sa famille. La vie n'a jamais été facile pour mon père. Il n'a pas pu finir l'école primaire parce qu'il devait aller en mer pour subvenir aux besoins de sa famille. »

Dans mon enfance nous subissions une vingtaine de typhons par an, alors les catastrophes sont devenues normales pour moi. [Je sais] que la mer peut parfois être cruelle, qu'en raison de notre situation géographique, nous sommes plus exposés à de nombreux types de catastrophes naturelles.

Le changement climatique n'est plus un problème auquel nous serons confrontés à l'avenir, mais un combat que nous devons mener aujourd'hui, dans le présent.

Si nous n'avons pas peur de faire entendre notre voix et de partager notre récit, nous pourrions dire au monde que les Philippines ont souffert des conséquences d'un phénomène que nous n'avons pas provoqué.

Certains pays qui ont historiquement contribué au changement climatique ne ressentent toujours pas pleinement ses effets et c'est pourquoi il est si important qu'ils entendent notre histoire, afin qu'ils se rendent compte que le changement climatique a des conséquences pour des populations bien réelles aujourd'hui.

En tant que jeunes, nous avons l'énergie et le pouvoir nécessaires pour faire entendre notre voix et représenter les personnes qui n'ont pas le courage de se défendre.

Partager a été la clef pour me remettre de ce que j'avais vécu.

Le changement climatique n'est pas seulement une question d'adaptation et d'atténuation. C'est aussi une question de droits humains. Les catastrophes naturelles nous privent de nos droits les plus essentiels.

Notre avenir à toutes et à tous dépend de VOTRE décision MAINTENANT, alors, s'il vous plaît, joignez-vous à moi et faites changer les choses. »

ANNEXE 3 – Portrait de Jani Silva



Ce n'est pas aujourd'hui qu'elle va se laisser intimider. À 57 ans, cette femme joviale au caractère bien trempé a consacré sa vie à la défense de l'environnement et des petits paysans du Putumayo, dans le sud de la Colombie. Avec l'Association pour le développement intégral et durable de la Perla Amazónica (ADISPA), elle lutte contre l'extraction pétrolière, l'accaparement des terres et la déforestation dans cette zone à la biodiversité hors du commun. Elle milite aussi pour la mise en œuvre des accords de paix signés dans le pays en 2016, qui prévoient des aides à la reconversion des champs de coca (plante à partir de laquelle on fabrique de la cocaïne) en cultures légales.

Autant d'activités qui lui valent de nombreux ennemis, depuis la compagnie pétrolière Amerisur jusqu'aux différents groupes armés impliqués dans le trafic de stupéfiants. Menacée de mort en décembre 2017, elle est contrainte de quitter son domicile avec sa famille. Mais le danger persiste : à plusieurs reprises, elle remarque une surveillance étroite et des mouvements suspects autour d'elle. En mars 2020, la défenseure des droits humains est informée d'un plan visant à l'assassiner. Le mois suivant, des coups de feu sont tirés près de chez elle.

« Parce que je défends mon territoire, j'ai un pistolet sur la tempe, affirme-t-elle. Mais nous ne POUVONS pas nous permettre de fuir ou de nous laisser gagner par la peur. » Plusieurs centaines de leaders sociaux et de défenseurs des droits humains ont déjà été assassinés depuis 2016 en Colombie. Dans une impunité presque totale.

Propos recueillis par Amnesty International en octobre 2020 :

« Je m'appelle Jani Silva et je suis une campesina (littéralement « paysanne ») de Colombie. J'ai 57 ans et je travaille dans la zone de la réserve agricole de Perla Amazónica, dans la région sud du Putumayo. Depuis que je suis petite, j'ai toujours suivi mes convictions et j'ai toujours défendu ce en quoi je crois. C'est pourquoi je me bats pour préserver l'Amazonie et sa biodiversité.

Aujourd'hui, je suis menacée de mort, pour avoir défendu notre territoire, l'environnement et notre mode de vie. Les groupes armés de la région veulent contrôler nos cultures, nos terres et nos communautés.

Nous sommes également confrontés à des forages pétroliers qui affectent notre territoire, détruisent des corridors biologiques sensibles pour la protection des espèces amazoniennes et ont radicalement changé le mode de vie de nos communautés paysannes.

Malgré tous les obstacles et les difficultés que nous rencontrons, nous sommes convaincus que notre lutte est juste et nécessaire. L'humanité doit comprendre que nous sommes tous la vie, que nous sommes l'eau et que défendre l'Amazonie, c'est défendre la vie des générations présentes et futures.

Nous, les campesinos, sommes l'Amazonie. Notre territoire est tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. C'est là que nous vivons nos vies, où nous élevons nos enfants et où nous voyons grandir

nos petits-enfants. Nous nous battons pour rester ici. Nous défendons la vie, nous défendons un écosystème, nous défendons toute une histoire, toute une culture paysanne.

Nous portons une immense responsabilité sur nos épaules, car chacun respire l'oxygène que produisent nos forêts et nos zones humides. Lorsque des menaces pèsent sur notre territoire, ce n'est pas seulement notre communauté qui est en danger, mais le monde entier, l'eau, les arbres et les espèces en voie de disparition. Nous ne devons pas seulement penser à notre pays, nous devons aussi penser aux autres et à tous ceux qui ont besoin de nous. Tous les écosystèmes sont importants, car ensemble ils forment un tout qui protège la vie sur Terre.

Nous partageons tous une maison, des ressources et un environnement communs. C'est pourquoi je pense que nous devrions tous être des défenseurs du territoire. Nous devons faire prendre conscience que ce que nous avons est très important pour la vie de chacun. Nous ne pouvons pas le laisser être détruit ou pollué. C'est pourquoi il ne devrait pas y avoir un seul groupe de défenseurs, il devrait y avoir un monde de défenseurs, parce que nous devons défendre ensemble la vie de tous.

Les plus grands obstacles sont la cupidité et l'apathie. Nous ne pouvons pas continuer à penser à tout effacer ou à remplir notre territoire avec des plantations de palmiers à huile ou de riz. Notre sol est diversifié et ne doit pas être recouvert de monocultures. Nous voulons la même variété de cultures et la même diversité naturelle que nous avons toujours eue. Nous sommes des campesinos et nous devons préserver ce mode de vie et restaurer la forêt, en respectant les cycles de la nature et en préservant les réserves d'eau potable. »

ANNEXE 4 – Portrait de Severn Cullis Suzuki



En 1992, Severn Cullis-Suzuki, une jeune canadienne de 12 ans, prononce un discours au nom de l'Environmental Children's Organisation au sommet de la Terre – conférence organisée par l'Organisation des Nations unies pour discuter des politiques mondiales en matière de développement durable – à Rio de Janeiro, au Brésil.

Aujourd'hui, Severn Cullis-Suzuki est devenue une militante écologiste très active. Elle est à la fois conférencière et présentatrice de télévision sur des questions environnementales.

Discours prononcé en 1992 au sommet de la Terre à Rio de Janeiro :

« Je suis Severn Suzuki et je représente l'E.C.O ; L'Organisation des Enfants en défense de l'Environnement. Nous sommes un groupe d'enfants canadiens, de l'âge de 12 à 13 ans essayant de faire des efforts, Vanessa Suttie, Morgan Geisler, Michelle Quigg et moi.

Nous avons réuni tout l'argent pour venir par nous-mêmes, pour faire 5000 miles afin de vous montrer que vous devez changer votre façon de faire. En venant ici aujourd'hui, je n'ai pas besoin de déguiser mon objectif, je me bats pour le futur. Perdre mon futur n'est pas pareil que de perdre des élections ou quelques points de la Bourse.

Je suis ici pour parler au nom de toutes les générations à venir.

Je suis ici pour parler au nom des enfants affamés de partout dans le monde, dont les cris ne sont pas entendus.

Je suis ici pour parler au nom des innombrables animaux qui meurent parce qu'ils n'ont pas d'autre endroit où aller.

J'ai peur d'aller au soleil dehors maintenant à cause du trou dans la couche d'ozone. J'ai peur de respirer l'air, car je ne sais pas quelle substance chimique il contient.

J'avais l'habitude d'aller pêcher à Vancouver, mon lieu de naissance, avec mon père, il y a juste quelques années en arrière jusqu'à ce qu'on trouve un poisson atteint du cancer. Et désormais nous entendons parler d'animaux et de plantes qui s'éteignent tous les jours, perdus à jamais.

Dans ma vie, j'ai rêvé de voir de grands troupeaux sauvages, des jungles, des forêts tropicales pleines d'oiseaux et de papillons. Mais aujourd'hui je me demande si ces forêts existeront toujours pour que mes enfants puissent les voir. Vous préoccupez-vous de ces choses lorsque vous aviez mon âge ?

Toutes ces choses passent devant nos yeux et pourtant nous continuons à agir comme si nous avions tout le temps souhaité et toutes les solutions.

Je suis seulement une enfant et je n'ai pas toutes les solutions mais j'aimerais que vous réalisiez que vous non plus !

Vous ne savez pas comment réparer la couche d'ozone.

Vous ne savez pas comment ramener le saumon dans les eaux polluées.

Vous ne savez pas comment ramener à la vie les animaux désormais éteints et vous ne pouvez pas ramener les arbres des zones qui sont maintenant dans les déserts.

Si vous ne savez pas comment réparer tout ça, s'il vous plaît, arrêtez la casse !

Ici il y a des délégués, des gouvernements, des businessmen, des PDG, des journalistes et des politiciens mais réellement, vous êtes pères et mères, frères et sœurs, oncles et tantes et vous êtes tous les enfants de quelqu'un.

Je suis seulement une enfant, pourtant je sais que nous faisons tous partie d'une famille forte de 5 milliards de personnes, en fait 30 millions d'espèces... et les gouvernements ne changeront jamais cela.

Je suis seulement un enfant et pourtant je sais que le problème nous concerne tous, et nous devrions agir comme un seul monde vers un seul but.

Malgré ma colère, je ne suis pas aveugle. Et malgré ma peur, je n'ai pas peur de changer le monde comme je le sens.

Dans mon pays, nous faisons tant de gaspillage, achetant et jetant, achetant et jetant et pourtant les pays du Nord ne partagent pas, même quand nous avons plus que suffisamment, nous avons peur de partager, nous avons peur de perdre un petit peu de notre richesse. Au Canada, nous menons une vie privilégiée avec de la nourriture, de l'eau et un abri. Nous avons des montres, des vélos, des ordinateurs et des télévisions.

Il y a deux jours, ici au Brésil, nous avons été choqués en passant du temps avec les enfants qui habitent dans la rue. Voici ce qu'un de ces enfants nous a dit : « J'aimerais être riche et si je l'étais, je donnerais à tous ces enfants de la nourriture, des vêtements, des médicaments, un abri, de l'amour et de l'affection. » Si un enfant dans la rue qui n'a rien est partant pour partager, pourquoi nous qui avons tout sommes si avares ?

Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il est un enfant de mon âge et que cela fait une immense différence où on naît, que je pourrais être un de ces enfants vivant dans les favelas de Rio. Je pourrais être un enfant mourant de faim en Somalie ou victime de la guerre au Moyen-Orient ou un mendiant en Inde.

Je suis seulement un enfant, pourtant je sais que si tout l'argent dépensé en guerres était utilisé pour trouver des réponses aux problèmes d'environnement, à en finir avec la pauvreté, quel endroit merveilleux cette Terre serait !

À l'école, même dans un jardin d'enfants, on apprend comment se comporter dans le monde, vous nous apprenez à ne pas nous battre entre nous, à travailler dur, à respecter les autres, à faire son lit, à ne pas blesser d'autres créatures, à partager sans avarice. Alors, pourquoi sortez-vous et faites-vous les choses que vous nous dites de ne pas faire ?!

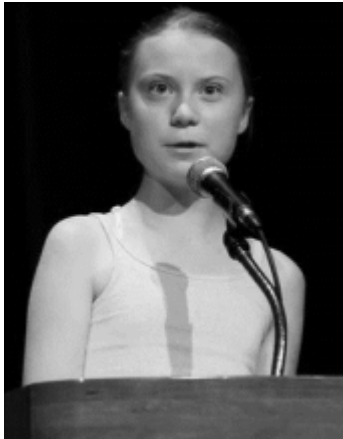
N'oubliez pas pourquoi vous assistez à ces conférences, pour qui vous le faites. Nous sommes vos propres enfants. Vous décidez dans quel genre de monde nous allons grandir.

Les parents devraient être capables de consoler leurs enfants en disant : «Tout ira bien», «Ce n'est pas la fin du monde, et nous faisons du mieux que nous pouvons». Mais je ne pense pas que vous pouvez encore nous dire ça.

Sommes-nous seulement dans vos listes de priorités ?

Mon père disait toujours : «Tu es ce que tu fais, pas ce que tu dis». Bien, ce que vous faites me fait pleurer la nuit. Vous continuez à nous dire que vous nous aimez, mais je vous mets au défi, s'il vous plaît, faites que vos actions reflètent vos mots. Merci. »

ANNEXE 5 – Portrait de Greta Thunberg



Greta Thunberg, jeune militante suédoise pour le climat, est devenue un visage emblématique de la lutte contre le dérèglement climatique et une source d'inspiration pour les jeunes et moins jeunes du monde entier.

À l'âge de 11 ans, elle est tombée en dépression en prenant conscience de la gravité de la situation environnementale et climatique. Elle a alors arrêté de manger, de parler, et d'aller à l'école. Au bout d'un certain temps, elle s'est ressaisie avec un objectif bien précis en tête : éveiller les consciences.

En août 2018, au moment de la rentrée scolaire et un peu avant les élections, Greta, alors âgée de 15 ans, décide de faire grève devant le parlement suédois afin d'exiger que ses membres agissent pour réduire les émissions de dioxyde de carbone. Elle a appelé à une grève étudiante pour le climat, et a continué de manifester chaque vendredi, une fois les élections terminées, durant les heures d'école. Son histoire a été reprise par les journaux internationaux, et petit à petit, des mouvements de grève scolaire ont fleuri un peu partout à travers le monde : Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, France, Espagne etc.

Le 4 décembre 2018, Greta Thunberg s'est adressée aux dirigeants du monde lors de la COP 24, le sommet des Nations Unies sur le changement climatique. En 2019, le prix Ambassadeur de la conscience d'Amnesty International a été décerné à Greta Thunberg et au mouvement climatique Fridays for Future. Le prix Ambassadeur de la conscience est remis chaque année par Amnesty International à une personne ou un groupe de personnes qui, à titre individuel ou collectif, a défendu et fait progresser la cause des droits humains en se laissant guider par sa/leur conscience, en se dressant contre les injustices et en faisant usage de ses/leurs talents afin d'encourager d'autres personnes à agir.

Discours de Greta Thunberg, le 26 septembre 2019, à la réception du prix Ambassadeur de la conscience :

« Merci à toutes et à tous. C'est un honneur pour moi de me retrouver en présence d'un si grand nombre de personnes époustouflantes. Applaudissez-vous !

Ce prix revient à ces millions de personnes, de jeunes, qui dans le monde entier, ensemble, forment le mouvement Fridays for Future. Tous ces jeunes courageux qui luttent pour leur avenir. Un avenir qu'ils devraient pouvoir considérer comme acquis.

Hélas, force est de constater que ce n'est pas le cas.

En continuant de nous comporter comme si de rien n'était, nous nous dirigeons tout droit vers un monde où plusieurs milliards de personnes auront à quitter leur foyer, contraintes au déplacement. Un nombre incalculable d'entre elles se verront privées des conditions de vie les plus élémentaires. Et de vastes pans de la planète deviendront inhabitables pour les êtres humains.

Ceci n'est un secret pour personne : cette situation se traduira par des conflits de grande envergure et de graves souffrances. Pourtant, le lien entre, d'une part, l'urgence climatique et écologique et, d'autre part,

les mouvements migratoires massifs, la famine, les violations des droits humains et la guerre, n'est pas évident pour nombre d'entre nous.

Les changements et les politiques nécessaires pour s'attaquer à la crise sont tout simplement absents aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle chacun et chacune d'entre nous doit faire pression par tous les moyens possibles pour amener les personnes responsables à rendre des comptes, et les dirigeants à agir et à prendre les mesures qui s'imposent.

Nous, qui tous ensemble formons le mouvement Fridays for Future, nous battons pour nos vies. Mais nous nous battons aussi pour nos futurs enfants et petits-enfants, pour les générations futures, pour chaque être vivant sur cette Terre, une Terre dont nous partageons la biosphère, dont nous volons la biosphère, dont nous dégradons la biosphère.

Nous nous battons pour tout le monde. Pour vous. Pour les personnes vivant dans les régions déjà touchées par les conséquences des premiers stades de l'urgence climatique et écologique. Celles qui respirent un air toxique, celles qui boivent de l'eau contaminée, celles qui sont obligées de fuir leur foyer en raison de catastrophes climatiques et environnementales.

Les communautés autochtones dont les terres et les eaux ont été détruites. Les populations dont l'approvisionnement en nourriture et en eau est menacé par les catastrophes naturelles, les périodes de sécheresse plus intenses et plus fréquentes, les pluies, les tempêtes ou la fonte des glaciers. Des nations entières sont aujourd'hui dévastées ou disparaissent sous le niveau des mers et des océans en hausse constante.

Des gens meurent. Pourtant, nous sommes encore si nombreux à continuer de détourner le regard.

Le monde n'a jamais connu une telle menace pour les droits humains. C'est en ces termes que la Haute Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, a évoqué la crise climatique à l'occasion de la session du Conseil des droits de l'homme tenue récemment à Genève. Elle a ajouté que les économies de chaque pays ; les structures institutionnelles, politiques, sociales et culturelles de chaque État ; et les droits de notre peuple tout entier – et des générations futures – seraient touchés. Elle s'est exprimée avec la clarté dont nous avons précisément besoin de la part des gouvernements et des dirigeants.

À l'heure actuelle, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter rapidement. La destruction des habitats naturels se poursuit à une vitesse terrifiante en dépit des belles paroles et des promesses de nos dirigeants.

Nous continuons d'avancer dans la mauvaise direction et ce, à vive allure. Tirer le frein de secours peut sembler impossible et pourtant, c'est ce que nous devons faire. Cela dit, j'ai l'impression que nous assistons aujourd'hui à un éveil des consciences. Même si ce n'est qu'à petits pas, le rythme s'accélère et le débat évolue. Cela s'explique par beaucoup de raisons différentes, mais surtout en raison des très nombreux militants et militantes, en particulier des jeunes. Le militantisme, ça marche.

Alors ce que je vous demande de faire maintenant, c'est d'agir. Personne n'est trop petit pour faire changer les choses. J'engage chacun et chacune d'entre vous à participer aux grèves mondiales pour le climat, les 20 et 27 septembre. Et, une dernière chose... À très vite, dans la rue. »

ANNEXE 6 – Les droits humains en lien avec le dérèglement climatique

Au cours des 10 dernières années, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a clairement établi la réalité de la menace de grande ampleur que faisait peser le dérèglement climatique sur la pleine jouissance des droits humains. Cette menace a aussi été reconnue par de nombreux mécanismes de procédures spéciales dépendant du Conseil, par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et par de nombreuses autres organisations et instances intergouvernementales.

Le **dérèglement climatique** a des **conséquences sur l'ensemble des droits humains** qui figurent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), mais, selon de récentes études, les **droits à la vie, à la santé, à l'hébergement, à un niveau de vie suffisant, à l'alimentation, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à l'autodétermination**, sont ceux qui sont et seront **les plus touchés**.

DROIT HUMAIN	EN QUOI EST-IL MENACÉ PAR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?
Droit à la vie	<p>Le dérèglement climatique multiplie et intensifie les événements et les phénomènes qui affectent certains droits fondamentaux, concernant notamment l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, ou encore à la santé et à l'alimentation, menaçant éventuellement, au bout du compte, le droit à la vie. Par exemple, selon les prévisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les changements climatiques devraient être à l'origine de 250 000 décès par an entre 2030 et 2050, en raison du paludisme, de la malnutrition, de la diarrhée et du stress lié à la chaleur.</p> <p>Article 3 de la DUDH : Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne</p>
Droit à la santé	<p>Parmi les principales conséquences du changement climatique figurent des risques de blessures, de maladies et de mort dues aux canicules et aux incendies.</p> <p>La diminution de la production alimentaire dans les régions pauvres entraînera des risques accrus de sous-alimentation et de maladies.</p> <p>Article 25 de la DUDH : Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
Droit au logement	<p>Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations et les feux de forêt détruisent des logements et provoquent des déplacements de personnes. La sécheresse, l'érosion et les inondations peuvent également modifier l'environnement avec le temps, et la montée du niveau de la mer menace le logement de millions de personnes vivant dans des lieux de faible altitude dans le monde.</p> <p>Article 12 de la DUDH : Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille</p>

<p>Droits à l'eau et à des installations sanitaires</p>	<p>La fonte des neiges et des glaces, la diminution des précipitations, la hausse des températures et la montée du niveau de la mer affectent les ressources en eau, tant en termes de quantité que de qualité. Les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les catastrophes naturelles affectent les installations sanitaires. Déjà, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable et le changement climatique aggravera la situation.</p> <p>Article 3 de la DUDH : Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne</p>
<p>Droit à une alimentation suffisante</p>	<p>Le changement climatique affecte directement le droit à l'alimentation. Il a par exemple des répercussions néfastes sur la production et la qualité des principales cultures : les femmes qui cultivent des lopins de terre individuels voient leurs cultures affectées par le réchauffement, et cela a un impact sur le droit à l'alimentation, le niveau de vie suffisant, voire l'éducation de leurs enfants si elles ne peuvent plus vendre le produit de leurs récoltes. Le changement climatique se traduit également par des pertes ou des dégradations en matière de biodiversité terrestre ou marine. Ils ont également des conséquences indirectes (augmentation des prix et de l'insécurité alimentaire).</p> <p>Article 3 de la DUDH : Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne Article 25 de la DUDH : Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
<p>Droit à la non discrimination</p>	<p>Les changements climatiques exacerbent les inégalités, car ils interagissent avec d'autres facteurs (pauvreté, discriminations de genre etc.) et causes de tension (violences, conflits, tensions sociales, voire risques de guerres civiles, famines etc.), engendrant de nouvelles vulnérabilités ou accroissant celles qui existent déjà. Les effets de ces changements sont par conséquent ressentis plus fortement, de manière disproportionnée, par ceux et celles qui font déjà l'objet de discriminations pour plusieurs motifs.</p> <p>Article 1er de la DUDH : Liberté et égalité en dignité et en droits Article de la DUDH : chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.</p>

Action

Il est possible de terminer cette activité en présentant une action proposée par Amnesty International Belgique francophone sur la thématique.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter, au préalable, notre fiche pédagogique *Focus sur le changement climatique et les droits humains* où des informations complètes et détaillées sur le sujet sont à disposition. Cette fiche est accessible sur notre plateforme de ressources en ligne (www.amnesty.be/plateforme) en sélectionnant comme thématique « *climat* » dans le moteur de recherche de la plateforme.